



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Bouches-du-Rhône

Mon numéro : 1 06 08 99 322 074 84
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
SY Ibrahima

Mon attestation de droits à l'Assurance Maladie et à la Complémentaire santé solidaire

Valable du 15/01/2024 au 14/01/2025 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale 01 131 0071		Code gestion 10	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)		Modulation du ticket modérateur
CPAM 13 13421 MARSEILLE CEDEX 20			1 06 08 99 322 074 84		
N°	Organisme complémentaire				
01	CPAM DES BOUCHES DU RHONE 13000 MARSEILLE				
Bénéficiaire(s) <i>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage</i>		N° de sécurité sociale <i>(pour information)</i>	Né(e) le/rang	N° ordre OC	Date début de la Complémentaire
SY Ibrahima		1 06 08 99 322 074 84	27/08/2006 1	01	01/12/2023
a déclaré un médecin traitant					30/11/2024
CSS sans participation financière du 01/12/2023 au 30/11/2024					

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.114-17-1 du Code de la Sécurité sociale.